



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 2868

Texte de la question

PLAN SOCIAL DE RENAULT TRUCKS

M. le président. La parole est à M. Yves Blein, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Yves Blein. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, le Premier ministre était hier à Lyon, pour saluer les *startups* de l'agglomération, labellisées dans le cadre du programme French Tech. Les chefs d'entreprise, et tous les acteurs de l'économie numérique en région Rhône-Alpes ont salué la qualité du soutien que le Gouvernement apporte, avec les collectivités, à leur créativité, à leur ingéniosité et à leur dynamisme.

À cette occasion, le Premier ministre s'est également exprimé sur la situation de Renault Trucks, qui a annoncé il y a quelques jours un nouveau plan social – le précédent n'est pas achevé –, exigeant la suppression de plus de 500 emplois. J'ai moi-même reçu il y a quelques jours, avec mes collègues Xavier Breton et Philippe Meunier, des délégués syndicaux de l'entreprise.

« On ne peut pas accepter le plan qui nous a été présenté », a déclaré le chef du Gouvernement à l'attention de la direction de Volvo, précisant que l'entreprise devait trouver d'autres solutions. Renault Trucks va bien : les carnets de commandes se remplissent ; ses résultats s'améliorent ; ses chiffres de vente, de bus comme de poids lourds, sont en forte croissance. La France représente 7 % de son chiffre d'affaires mondial.

Monsieur le ministre, Renault Trucks est l'un des fondateurs du pôle de compétitivité Lyon Urban Trucks & Bus, qui a généré plus de 150 projets de recherche et développement, et bénéficié de 120 millions d'euros de financements publics. Renault Trucks dispose d'équipes performantes et qualifiées.

On ne peut laisser se dérouler un plan social qui ne sert aucun projet ni aucun dessein industriel, et qui semble manifestement conçu pour répondre au seul appétit du fonds de pension qui a malheureusement succédé hier à Renault dans l'actionnariat du groupe. Pouvez-vous nous dire, monsieur le ministre, quelles initiatives vous comptez prendre pour stopper cette casse sociale inutile et incomprise ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Guy Geoffroy. Et du chômage !

M. François Rebsamen, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.* Monsieur le député, Renault Trucks occupe une place particulière dans la filière automobile française. Filiale

d'un grand groupe étranger, elle est l'héritière d'une longue histoire, qui passe par Berliet et Renault véhicules industriels. Les pouvoirs publics, l'État en premier lieu, ont toujours soutenu cette entreprise, notamment au plus fort de la crise entre 2008 et 2009.

Vous l'avez rappelé, le groupe Volvo a annoncé le 28 avril un plan de sauvegarde de l'emploi portant sur 591 suppressions de postes sur son siège de Saint-Priest, proche de Lyon. Compte tenu des créations de postes envisagées, les suppressions nettes seraient de l'ordre de 512 postes.

Hier, à Lyon, le Premier ministre a été clair : cette décision unilatérale du groupe est inacceptable. Des clarifications et des explications doivent être apportées. Volvo, qui a souffert durant la crise économique, voit aujourd'hui ses ventes, notamment celles de Renault Trucks, se redresser, ce qui suscite des interrogations légitimes sur l'ampleur de la restructuration.

En tant que ministre du travail, j'invite solennellement le groupe à entamer très rapidement de vraies négociations – c'est-à-dire loyales et transparentes – avec les organisations syndicales.

M. Bernard Accoyer. C'est de l'incantation !

M. François Rebsamen, ministre. L'objectif est de vérifier le nombre de suppressions de poste envisagées et d'élaborer les mesures d'accompagnement nécessaires.

M. Bernard Accoyer. Réformez les structures !

M. François Rebsamen, ministre. Monsieur le député, mes services seront vigilants quant au respect strict, par la direction de l'entreprise, des procédures d'information, de consultation et de négociation. La responsabilité...

M. Bernard Accoyer. C'est la vôtre !

M. François Rebsamen, ministre. ...d'un groupe comme Volvo est de s'assurer que chacun de ses salariés bénéficie d'une solution. Il doit également donner de la visibilité sur la pérennité de ses activités dans notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Yves Blein](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2868

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 mai 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 mai 2015](#)